

# JPMorgan Funds – Europe Sustainable Equity Fund

Code de transparence - 2021



# Table des matières

- 4** Liste des fonds couverts
- 5** Informations générales sur la société de gestion
- 12** Informations générales sur les fonds couverts par le code
- 19** Processus d'investissement
- 23** Contrôles ESG
- 24** Mesures et reporting ESG
- 28** Objectif d'investissement et risques principaux



J.P. Morgan Asset Management reçoit le label « Towards Sustainability » pour les produits durables et socialement responsables de l'agence de labellisation indépendante (Central Labelling Agency), pour un an à partir de novembre 2019.

# 1 Liste des fonds concernés par ce code de transparence

## Nom du fonds:

JPMorgan Funds - Europe Sustainable Equity Fund

## Stratégies ISR dominantes

- Best-in-Class
- Exclusions

## Classe d'actifs :

Gestion active, actions européennes

## Exclusions :

- Charbon thermique
- Armes
- Pétrole & gaz
- Divertissement pour adultes
- Services aux collectivités
- Jeux d'argent
- Tabac

## Encours du fonds au 30 juin 2021 :

556,3 millions d'euros

## Accès aux documents concernés :

- [DICI](#)
- [Prospectus](#)
- [Rapport annuel](#)
- [Rapport semestriel](#)
- [Fiche mensuelle du fonds](#)
- [Page dédiée](#)

## 2 Données générales sur la société de gestion

### 2.1 Nom de la société de gestion qui gère le(s) fonds du candidat

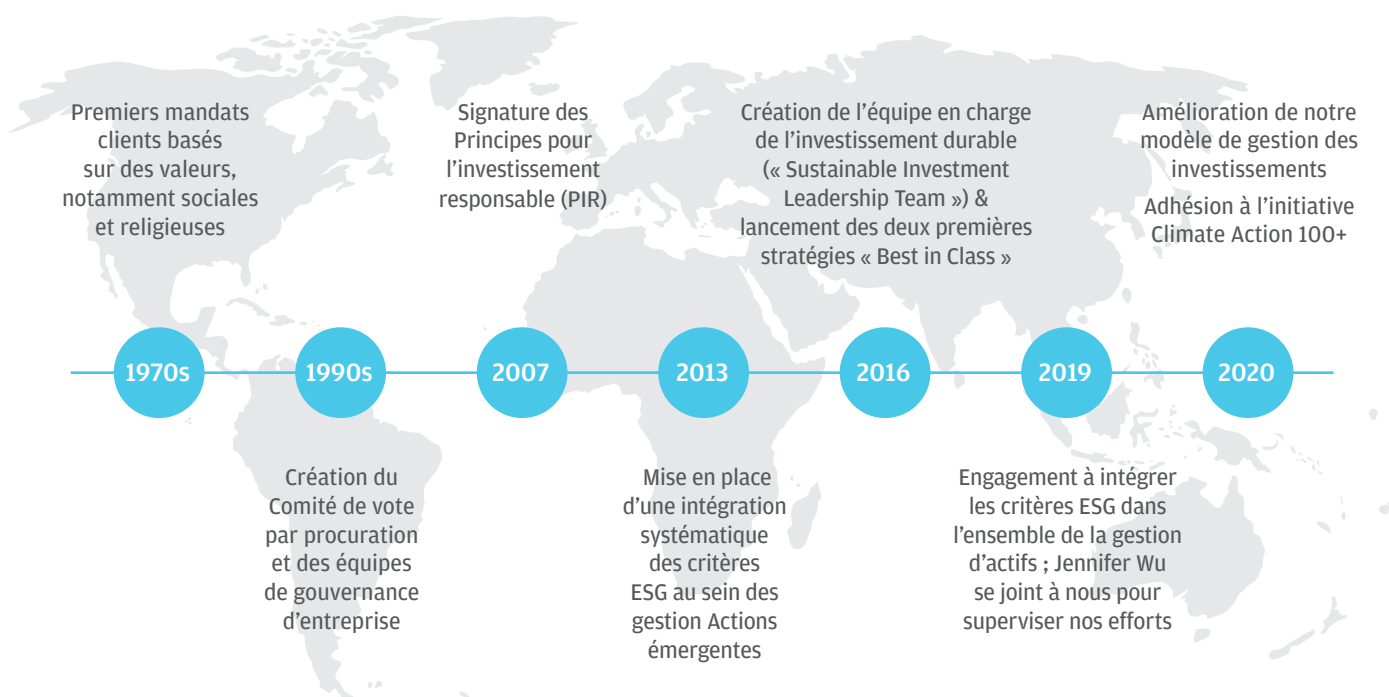
J.P. Morgan Asset Management

### 2.2 Quels sont les antécédents et les principes de l'entreprise en matière d'intégration de l'ISR dans ses processus d'investissement ?

L'investissement durable est une approche d'investissement résolument tournée vers l'avenir qui vise à générer des performances financières durables à long terme dans un monde en rapide évolution. Nous sommes convaincus que l'intégration explicite d'informations environnementales, sociales et de gouvernance importantes au processus d'investissement peut contribuer à améliorer les performances ajustées du risque sur le long terme, tout en servant de base à l'alignement des portefeuilles sur les valeurs des clients.

L'approche JPMAM en matière d'investissement durable s'appuie sur notre longue tradition de gestion active et de gérance, puisque l'un des principaux atouts de notre processus d'investissement est notre capacité de recherche interne, tant sur le plan fondamental que quantitatif. Nous intégrons systématiquement les facteurs ESG à nos stratégies, en tirant parti de l'expertise de plus de 1 000 collaborateurs et en nous appuyant sur notre recherche interne, notre engagement et notre construction de portefeuille, et les contrôlons ensuite dans un souci de gestion des risques.

Pour plus d'informations sur notre histoire et notre approche de l'investissement durable, veuillez consulter notre [site Internet](#).



Source des données chronologiques : J.P. Morgan Asset Management au 31 mars 2021.

### 2.3 Comment la société formalise-t-elle son processus d'investissement durable ?

La Déclaration sur l'investissement durable de JPMAM est régulièrement préparée et révisée par l'équipe dédiée ainsi que par notre Équipe de direction en charge de l'investissement durable (*Sustainable Investment Leadership Team*), au moins une fois par an, et fait l'objet d'un rapport au Comité opérationnel de la gestion d'actifs (*Asset Management Operating Committee*) et au Comité d'investissement de la gestion d'actifs (*Asset Management Investment Committee*). La Déclaration couvre tous nos moteurs d'investissement et est accessible au public sur notre [site Internet](#).

Outre la Déclaration sur l'investissement durable, de plus amples informations sur la manière dont nous intégrons [les facteurs ESG dans notre processus d'investissement](#) et notre approche de [la gérance des investissements](#) (y compris nos [procédures et directives de vote par procuration](#)) sont disponibles en ligne.

### 2.4 Comment les risques et opportunités ESG - y compris ceux liés au changement climatique - sont-ils compris/pris en compte par la société ?

Chez JPMAM, les facteurs ESG (dont ceux liés au changement climatique) sont systématiquement intégrés au processus d'investissement quelle que soit la classe d'actifs. Cependant, nous adoptons un certain nombre de méthodologies et d'approches d'investissement différentes. Certaines stratégies collectent et déploient des données ESG de manière très systématique pour produire des classements utilisés dans la sélection des titres et la construction de portefeuille. D'autres stratégies utilisent les données de manière plus qualitative, par le biais de la recherche fondamentale.

En tant que société de gestion internationale ayant recours à différents styles d'investissement, nous intégrons les facteurs ESG au processus d'investissement de façon conforme au style sous-jacent, qu'il soit purement quantitatif ou basé sur une combinaison de recherche fondamentale et de jugements qualitatifs. Nous n'appliquons pas une approche uniforme de l'intégration ESG. Nous nous concentrons plutôt sur l'intégrité du processus par lequel nous validons qu'une stratégie intègre bien les facteurs ESG. Nous nous appuyons sur un cadre en 10 points pour définir notre approche de l'intégration ESG à l'échelle de la société et nous nous assurons que toutes les stratégies gérées activement intègrent les facteurs ESG importants dans le processus d'investissement, en fonction du style d'investissement sous-jacent.

Vous trouverez des informations sur ce processus et plus encore dans notre [Livre blanc 2020 sur l'intégration ESG](#).

En ce qui concerne plus particulièrement le changement climatique, nous fondons actuellement notre recherche macroéconomique sur la place que nous accordons au climat au sein de la gestion d'actifs, tant du point de vue des risques que des opportunités. Cette recherche se concentre sur les principales preuves scientifiques des effets de l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et examine ce que nous considérons comme quatre risques : physique, politique, de réputation et lié aux ressources, tout en se concentrant sur les opportunités au sein du secteur des technologies. Une partie de la recherche s'est concentrée sur les principales preuves scientifiques des effets de l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et des répercussions macroéconomiques du changement climatique à travers le monde.

Notre recherche interne sur le changement climatique à l'échelle des entreprises est en cours et peut être utilisée pour développer des capacités en matière de produits spécifiques afin de minimiser l'exposition au risque de transition dans tous les secteurs industriels, tout en privilégiant les entreprises dont les politiques en la matière sont plus résilientes. Cette recherche est axée sur la manière d'identifier les entreprises qui sont plus résistantes au changement climatique et mieux préparées à la transition vers une économie plus verte et à faibles émissions de CO<sub>2</sub>. Nous avons exposé ces effets plus en détail dans nos « [Hypothèses 2021 de performance à long terme des marchés de capitaux](#) ».

En ce qui concerne notre approche en matière de gestion des investissements, nous avons identifié cinq grandes priorités qui, selon nous, sont pertinentes à l'échelle de la planète et résisteront à l'épreuve du temps - y compris le risque climatique. Dans le prolongement de cette démarche, nous sommes devenus, en 2020, signataires de l'initiative Climate Action 100+, ce qui illustre notre collaboration de plus en plus étroite avec les entreprises, les investisseurs et les autorités de tutelle sur la question cruciale du risque climatique. L'initiative Climate Action 100+ est une autre façon de s'engager auprès des entreprises afin d'améliorer la communication sur les expositions au risque, la stratégie et la gouvernance en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adoption de pratiques commerciales durables. Notre maison mère, J.P. Morgan Chase, [a également adopté un engagement de financement aligné sur celui de Paris](#).

## 2.5 Combien d'employés sont directement impliqués dans l'activité d'investissement durable de la société

L'approche de JPMAM en matière d'investissement durable s'appuie sur une longue tradition de gestion active et sur la richesse et l'ampleur de ses ressources en matière de recherche. Nous intégrons des critères ESG concrets et pertinents à nos stratégies actives et proposons un large éventail de solutions spécifiquement liées au développement durable. Ceci est possible grâce à<sup>1</sup> :

- Plus de 500 gérants de portefeuille qui prennent des décisions d'investissement actives à partir de nos analyses ESG
- Plus de 300 analystes à travers le monde qui tiennent compte des questions ESG dans leurs recherches
- Plus de 100 ambassadeurs dédiés à l'investissement durable chargés de mettre en œuvre une approche coordonnée de l'investissement durable à l'échelle mondiale, et comprenant :
  - 89 professionnels chevronnés de l'investissement et du développement durable au sein de JPMAM, qui constituent notre équipe en charge de l'investissement durable
  - 18 membres de l'équipe Investissement durable mondial (*Global Sustainable Investing*), représentés dans les régions Amériques, EMOA et APAC.

---

<sup>1</sup> Données au 31 mars 2021.

Jennifer Wu, Directrice mondiale de l'investissement responsable, dirige notre stratégie coordonnée d'investissement durable. Elle dirige notre équipe Investissement durable mondial, composée de spécialistes de l'investissement durable dans les régions Amériques, EMOA et APAC. L'équipe oriente la recherche ESG au sein des équipes de gestion, s'emploie à développer et à publier des travaux de recherche novateurs en matière d'investissement durable et travaille aux côtés de nos clients afin d'élaborer et mettre en œuvre des solutions d'investissement durable. De plus, la fonction gérance des investissements de l'équipe supervise notre stratégie en matière de dialogue avec les entreprises et de vote par procuration. L'équipe Investissement durable travaille au même étage que les gérants de portefeuille et les analystes et sa recherche apporte une contribution directe aux processus qui sous-tendent nos stratégies d'investissement.

L'équipe Investissement durable est structurée autour de trois fonctions distinctes :

- La fonction Solutions Clients collabore avec nos équipes d'investissement et de distribution pour fournir une expertise dans l'élaboration d'un cadre dédié aux produits d'investissement durable. En s'appuyant sur l'intégration des facteurs ESG, l'équipe échange avec les clients pour construire des solutions ciblées. Elle élabore également des outils de formation et de marketing visant à encore accélérer la commercialisation des capacités à l'échelle de l'entreprise.
- La fonction Recherche & Données se concentre sur le développement d'une recherche ESG dédiée en collaborant avec nos investisseurs sur toutes les classes d'actifs et avec des scientifiques spécialistes des données. La priorité pour les deux prochaines années est de disposer de nos propres scores ESG, ainsi que de recherches et d'analyses thématiques, en mettant l'accent sur le changement climatique et la transition carbone.
- La fonction Gérance des investissements est responsable de notre approche de gérance des investissements conduite par des experts. Cette équipe engage un dialogue avec les entreprises et vote par procuration pour le compte des clients. L'accent est mis sur cinq grandes priorités : la gouvernance, l'alignement de la stratégie sur le long terme, la gestion du capital humain, l'engagement des parties prenantes et le risque climatique.

En plus de notre équipe dédiée à l'investissement durable, nous maintenons un groupe interrégional et interfonctionnel de hauts dirigeants au sein de JPMAM - l'Équipe en charge de l'investissement durable. Créé en 2016, ce groupe s'est formé spontanément lorsque des analystes et des gérants de portefeuille se sont volontairement réunis pour mieux comprendre la gamme d'outils et de techniques que chacune des équipes d'investissement déployait pour intégrer les principaux facteurs ESG dans le processus d'investissement. Depuis, l'Équipe a évolué et compte aujourd'hui 89 membres dévoués répartis dans deux groupes de travail principaux qui, collectivement et en partenariat avec notre équipe dédiée à l'investissement durable, ont pour mission de proposer une approche coordonnée de l'investissement durable au niveau mondial.

Plus précisément, le groupe dédié aux données ESG & à la recherche sur l'investissement durable est composé de gérants et d'analystes. Il a pour objectif d'améliorer continuellement notre cadre d'incidence ESG à l'échelle de l'entreprise, de vérifier et d'examiner l'approche en matière d'intégration des facteurs ESG au sein des stratégies, et de contribuer au développement de la prochaine génération du système de notation ESG interne de JPMAM. Notre groupe dédié aux stratégies clients dans le domaine de l'investissement durable est composé de trois sections régionales (Amériques, EMOA et APAC) et comprend des spécialistes de l'investissement, de la distribution, du marketing et de la stratégie et du développement de produits. Le groupe vise à développer des capacités innovantes pour répondre aux besoins des clients et aux demandes croissantes du secteur.



Jennifer Wu est responsable de l'Équipe en charge de l'investissement durable et fournit régulièrement des points sur la croissance et l'orientation stratégique de la plateforme d'investissement durable auprès du Comité opérationnel de la gestion d'actifs.

Les membres de l'Équipe en charge de l'investissement durable se concentrent sur la promotion d'initiatives spécifiques :

- Capacités d'investissement : partenariat avec les équipes de gestion pour soutenir l'intégration systématique des critères ESG et stimuler l'innovation.
- Recherche, parrainages et adhésions : s'engager auprès des autres acteurs du marché et du secteur pour partager les meilleures pratiques et comprendre les tendances.
- Marketing et communication : créer un leadership éclairé pour permettre aux clients de prendre des décisions d'investissement en meilleure connaissance de cause.

## 2.6 L'entreprise participe-t-elle à des initiatives dédiées à l'IR ?

En tant que propriétaire d'actifs de premier plan, JPMAM reconnaît ses responsabilités plus larges en matière de gérance envers ses clients. À cet effet, nous soutenons et nous conformons à un certain nombre de codes/associations régionaux. Ils sont résumés ci-dessous.

| CODE/ASSOCIATION  | RÉGION/PAYS      |
|---|------------------|
| Norme FSC 23 : Principles of Internal Governance and Asset Stewardship (Principes de gouvernance interne et de gérance des actifs)  | Australie        |
| Stewardship Code (Code de bonne conduite)   | Danemark         |
| Revised Shareholder Rights Directive (Directive révisée sur les droits des actionnaires)  | Union européenne |
| Principles of Responsible Ownership (Principes de l'actionariat responsable)  | Hong Kong        |
| Principles for Responsible Institutional Investors (Principes pour les investisseurs institutionnels responsables)  | Japon            |
| Best Practices for Engaged Share-Ownership (Meilleures pratiques pour un actionariat engagé), Forum EUMEDION Corporate Governance   | Pays-Bas         |
| Stewardship Principles for Responsible Investors (Principes de gérance pour les investisseurs responsables), Stewardship Asia Centre  | Singapour        |
| Guidelines for Institutional Investors Governing the Exercising of Participation Rights in Public Limited Companies (Directives pour les investisseurs institutionnels régissant l'exercice des droits de participation dans les sociétés anonymes) | Suisse           |
| UK Stewardship Code (Code de bonne conduite britannique)  | Royaume-Uni      |
| ISG Framework for Institutional Investors (Cadre du Comité stratégique d'investissement pour les investisseurs institutionnels)   | États-Unis       |
| Principles for Institutional Investors (Principes pour les investisseurs institutionnels)   | Taiïwan          |
| Japan Stewardship Initiative (Initiative japonaise de bonne conduite)   | Japon            |

Il convient de noter que JPMAM a été l'un des signataires fondateurs du code de bonne conduite initial de 2010 et que la société a obtenu en 2016 le statut Tier 1.

JPMAM soutient également et se conforme aux organisations qui encouragent la communication volontaire - comme le *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)* et la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)* du *Financial Stability Board*. J.P. Morgan Chase & Co. (JPMorgan Chase) soutient publiquement la TCFD, et Matt Arnold, responsable de l'équipe de finance durable de JPMorgan Chase, est membre de ce groupe de travail. En 2017, la TCFD a publié une série de recommandations autour de principes directeurs relatifs à la communication par les entreprises des risques et des opportunités propres au changement climatique. En 2019, nous avons publié un [rapport sur le changement climatique](#) qui décrivait l'approche de la société face aux risques et opportunités spécifiques au climat en nous appuyant sur les recommandations de la TCFD.

Chez JPMAM, nous approuvons pleinement le cadre d'incidence du SASB et nous l'utilisons dans nos processus d'investissement, le cas échéant - en l'association avec l'évaluation de l'incidence dans leur univers de nos propres analystes.

JPMorgan Chase continue également de soutenir le Centre pour les solutions climatiques et énergétiques (*Center for Climate and Energy Solutions*) dans ses efforts pour aider les entreprises à comprendre et à mettre en œuvre les recommandations de la TCFD en matière d'analyse de scénarios. JPMAM s'associera à nos collaborateurs de JPMorgan Chase dans le cadre de ces initiatives afin de développer des compétences en matière d'analyse de scénarios. Veuillez noter que notre partenariat respecte les barrières informationnelles, la confidentialité des liens et les procédures de traitement des conflits d'intérêts en place.

En plus de ces codes, nous sommes également signataires/membres des organisations et initiatives suivantes.

| SIGNATAIRE/ADHÉRENT   | DÉTAILS   |
|---|---|
| Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (PRI) | Pacte mondial des Nations unies pour l'investissement responsable en lien avec les facteurs ESG   |
| Asian Corporate Governance Association (ACGA)                       | Une organisation indépendante à but non lucratif qui travaille avec les investisseurs, les entreprises et les autorités de régulation à la mise en œuvre de pratiques efficaces en matière de gouvernance d'entreprise dans toute l'Asie.                               |
| Ceres   | Une organisation à but non lucratif spécialisée dans le développement durable qui travaille avec des investisseurs et des entreprises influents afin de développer le leadership et d'apporter des solutions à l'ensemble de l'économie.                                |
| Climate Action 100+   | Initiative d'investisseurs visant à s'assurer que les entreprises émettant le plus de gaz à effet de serre dans le monde prennent les mesures nécessaires relatives au changement climatique  |
| Conseil des investisseurs institutionnels                           | Une association d'investisseurs américains à but non lucratif et non partisane qui promeut une gouvernance d'entreprise efficace, des droits des actionnaires forts et des réglementations financières qui favorisent des marchés de capitaux équitables et dynamiques. |

| SIGNATAIRE/ADHÉRENT   | DÉTAILS   |
|---|---|
| Edison Electric Institute (EEI)   | L'organisation industrielle pour les services publics appartenant à des investisseurs aux États-Unis. L'EEI fait du lobbying pour le compte du secteur ; c'est également une plateforme où les services publics peuvent travailler ensemble sur certaines initiatives telles que la normalisation du reporting ESG. Notre analyste spécialisé dans les services publics américains siège actuellement au comité consultatif ESG de l'EEI. Le groupe est composé de représentants de grandes sociétés de gestion <i>buy side</i> , de sociétés de gestion <i>sell side</i> et d'entreprises. |
| European Fund and Asset Management Association (EFAMA, Association de la gestion des actifs et des fonds européens)   | Une association représentative de l'industrie européenne de la gestion d'actifs à laquelle JPMAM participe via des groupes de travail sur l'investissement durable.   |
| European Leverage Finance Association (ELFA, Association européenne de financement à effet de levier)   | Cofondée par JPMAM, l'ELFA est une association professionnelle composée de spécialistes européens du financement à effet de levier issus de plus de 30 gérants obligataires institutionnels, y compris des conseillers en investissement, des compagnies d'assurance et des fonds de pension. JPMAM siège au comité exécutif, co-préside le comité en charge de la communication et de la transparence et est membre du comité de diversité et d'intégration.   |
| Forum Européen de l'Investissement Responsable (« European Sustainable Investment Forum », EuroSIF)   | La promotion et le développement de l'investissement durable et responsable en Europe à l'intention de ses membres.   |
| Global Impact Investing Network (GIIN, organisation à but non lucratif qui se consacre à développer l'ampleur et l'efficacité de l'investissement d'impact) | Le GIIN est une organisation à but non lucratif qui se consacre à accroître l'ampleur et l'efficacité de l'investissement d'impact.   |
| Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB, indice représentatif de la rentabilité immobilière à l'échelle mondiale)                                | Une organisation axée sur les investisseurs qui s'est engagée à évaluer la performance ESG des biens immobiliers à l'échelle mondiale. « Sustainability owner » dans nos fonds immobiliers  |
| Groupement des Investisseurs Institutionnels sur le Changement Climatique (« Institutional Investors Group on Climate Change », IIGCC)                      | Offre aux investisseurs une plateforme collaborative visant à encourager des politiques publiques, des pratiques d'investissement et un comportement des entreprises qui tiennent compte des risques et des opportunités à long terme liés au changement climatique.  |
| Réseau international de la gouvernance d'entreprise (« International Corporate Governance Network », ICGN)  | Il promeut des normes efficaces de gouvernance d'entreprise et d'actionnariat des investisseurs afin de favoriser l'essor de marchés efficaces et d'économies durables dans le monde entier.  |

| SIGNATAIRE/ADHÉRENT   | DÉTAILS  |
|---|--|
| Investment Company Institute (ICI)  | Une association d'investisseurs représentant les fonds réglementés au niveau mondial, y compris les fonds communs de placement, les fonds négociés en bourse (ETF), les fonds à capital fixe et les fonds d'investissement unitaires (UIT) aux États-Unis, ainsi que les fonds similaires proposés aux investisseurs dans différents pays à travers le monde. L'ICI s'efforce d'encourager le respect de normes éthiques élevées, à promouvoir la compréhension du public et à défendre les intérêts des fonds, de leurs actionnaires, de leurs administrateurs et de leurs conseillers. |
| Invest Europe   | Une association professionnelle représentant les secteurs européens du capital-investissement, du capital-risque et des infrastructures, ainsi que leurs investisseurs, axée sur les normes professionnelles, la responsabilité, la bonne gouvernance et la transparence de ses membres.   |
| Programme « Harvard »   | « Harvard Law School Programs on Corporate Governance »  |
| « Sustainability Accounting Standards Board » (SASB)                              | Organisme à but non lucratif œuvrant à la définition de normes de reporting financier relatives au développement durable   |
| Forum de la gouvernance d'entreprises au Royaume-Uni (Corporate Governance Forum) | Initiative sectorielle axée principalement sur la gouvernance  |
| UK Investor Forum   | Initiative d'investisseurs visant à faciliter le dialogue avec les entreprises cotées britanniques   |
| « 30% Investor Group »  | Diversité hommes-femmes  |

À l'échelle de la société (JPMorgan Chase), nos adhésions et engagements sont disponibles en cliquant sur le lien suivant :

<https://institute.jpmorganchase.com/impact/sustainability/es-memberships>

## 2.7 Quel est le nombre total d'actifs ISR gérés par la société ?

Au 31 mars 2021, 97 % de nos actifs sous gestion (2 300 milliards de dollars) étaient considérés comme intégrant les critères ESG. Nous proposons également 20 produits durables dédiés répartis sur différents styles d'investissement et classes d'actifs, pesant plus de 7 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

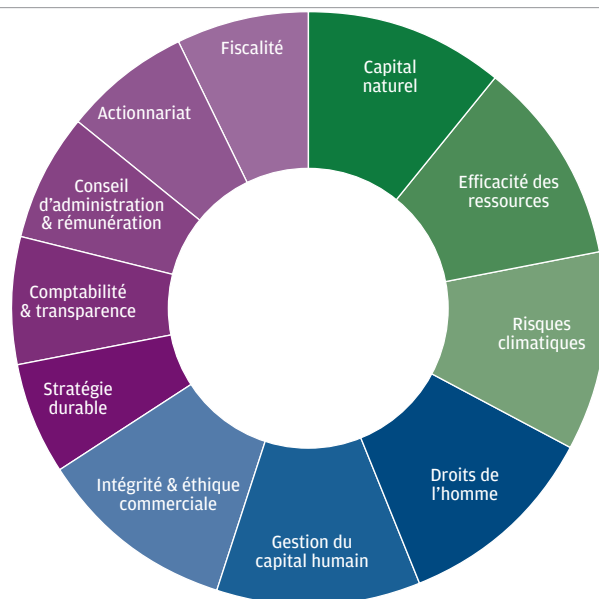
\* A fin juin 2021

### 3 Données générales sur le fonds ISR présenté dans ce code de transparence

#### 3.1 Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du/des fonds ?

Nos stratégies actions durables investissent dans des entreprises susceptibles de pouvoir générer des performances attractives, tout en démontrant de solides caractéristiques de durabilité. Nous sommes convaincus que les deux sont étroitement liés dans la mesure où les risques et les opportunités propres au développement durable peuvent avoir un impact important sur la rentabilité et peuvent directement influencer sur la capacité d'une entreprise à créer de la valeur à long terme pour les actionnaires. Ce n'est qu'en intégrant dans leur stratégie les aspects à long terme des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) que les entreprises pourront maximiser leurs résultats financiers, créer durablement de la valeur pour leurs actionnaires et contribuer positivement à la société. Notre politique de durabilité vise à rendre compte de tous ces éléments d'appréciation, en abordant dans un premier temps la façon dont nous envisageons les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance d'une entreprise, puis en examinant plus particulièrement notre approche active en matière d'actionnariat et de dialogue.

Que recherchons-nous chez un leader du développement durable ?



### 3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du/des fonds ?

Nous utilisons un cadre propriétaire pour classer les entreprises qui examine à la fois l'exposition et la performance face aux enjeux de durabilité. Nous nous concentrons sur les questions importantes pour les activités commerciales, entreprise par entreprise, en utilisant une combinaison de données tierces et de modèles propriétaires internes, d'analyses fondamentales et d'informations tirées des activités d'engagement avec l'entreprise.

Le cadre comprend:

- Un **score quantitatif** basé sur des facteurs ESG clés dans les sous-secteurs.
- Un **score fondamental** basé sur les réponses des analystes de la recherche JPMAM à un questionnaire de contrôle qui comprend une liste de 40 questions en lien avec les piliers E, S et G.
- Un **score « ESG Momentum »**, pour nous permettre de capturer l'évolution (amélioration ou détérioration) dans la gestion de la durabilité d'une entreprise.

Ces trois éléments sont combinés pour donner à nos gérants une mesure claire et comparable des risques et opportunités ESG dans les entreprises qu'ils examinent. Le score est un nombre compris entre 0 et 1, plus le score est petit, mieux c'est d'un point de vue ESG.

Les fournisseurs tiers comprennent : La recherche MSCI ESG, qui examine les points de données sous-jacents liés aux efforts des entreprises pour gérer des risques ou des opportunités ESG; Ethix SRI Advisors, qui est axé sur les enjeux de controverse; les cartes de matérialité sont fournies par le *Sustainable Accounting Standards Board*; nous utilisons également FactSet et Bloomberg.

Toutes les données externes utilisées dans notre processus d'investissement (l'ESG ou non) sont soumises à des procédures de validation et sont utilisées en conjonction avec l'analyse fondamentale de nos gérants et analystes. Les entreprises sont évaluées sur une base absolue et par rapport à leurs pairs. Le score ESG de chaque entreprise est complété par notre modèle propriétaire *Red Flags* que nous avons développé. Nous examinons plus de 100 points de données pour chaque titre de notre univers d'investissement afin d'identifier les risques extrêmes de gouvernance, de détresse financière et de comptabilité.

### 3.3 Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ?

Notre objectif que nous recherchons dans chaque entreprise, est d'identifier des caractéristiques ESG spécifiques basées sur 11 piliers de durabilité suivants :

1. Capital naturel
2. Efficacité des ressources
3. Risques climatiques
4. Droits de l'homme
5. Gestion du capital humain
6. Intégrité et éthique commerciale

7. Politique de soutenabilité

8. Comptabilité et transparence

9. Administration et rémunération

10. Propriété/structure actionariale

11. Fiscalité

Au sein de ces 11 piliers, nous évaluons les performances par rapport à des thèmes clés. Ce cadre de référence sert également de fondement à nos efforts de dialogue et nous avons établi un lien entre les piliers de durabilité et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD de l'ONU).

Les ODD sont un ensemble de 17 objectifs de développement internationaux pour 2030. Ils sollicitent la contribution de toutes les parties prenantes, en appelant « toutes les entreprises à utiliser leur créativité et leur capacité d'innovation pour répondre aux défis du développement durable »<sup>2</sup>.

### 3.4 Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ?

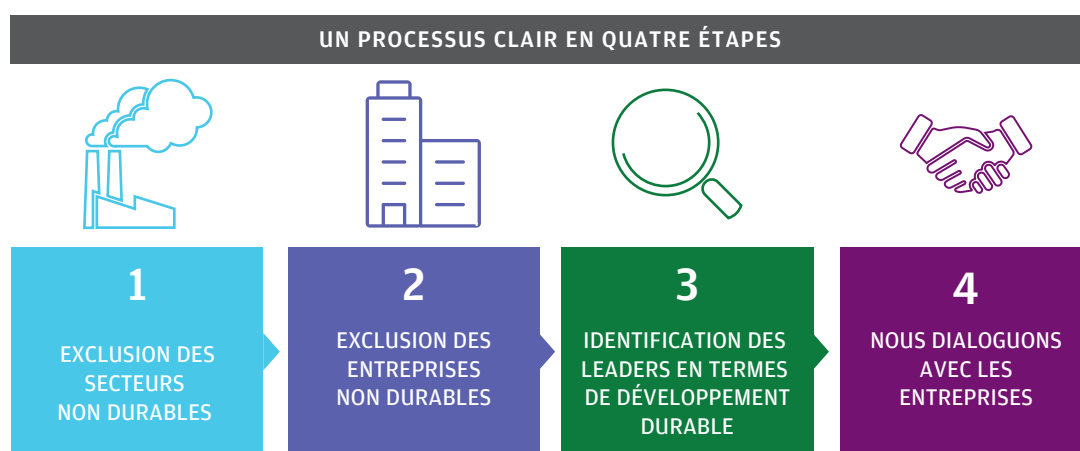
Des travaux de recherche du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont démontré l'existence d'un lien entre les émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine et la hausse des températures. Le quatrième rapport d'évaluation conclut que les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine sont le principal responsable du réchauffement climatique. La hausse des températures a entraîné une augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, comme notamment des sécheresses, des ouragans, des inondations et des incendies de forêt. De tels incidents ont des conséquences humanitaires dévastatrices et causent des milliards de dollars de dommages. Le changement climatique est une menace majeure pour la stabilité et l'économie mondiales, et les entreprises qui ne parviennent pas à gérer ces risques peuvent exposer leurs actionnaires à des pertes. L'accord de Paris, signé par 195 parties à l'issue de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2015, est considéré comme l'accord mondial sur le climat le plus ambitieux à ce jour. Les signataires se sont engagés à maintenir l'augmentation de la température moyenne du globe bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour limiter la hausse à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels en « reconnaissant que cela réduirait considérablement les risques et les impacts du changement climatique »<sup>2</sup>. L'objectif de l'Accord de Paris guide notre réflexion sur la gestion des risques et des opportunités climatiques par les entreprises.

---

<sup>2</sup> Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, 2015.

### 3.5 Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation ...) ?

Nous adoptons une vision globale du développement durable. Alors que le développement durable est devenu synonyme d'ESG, nous pensons qu'il est important de considérer ce thème dans son sens le plus large, y compris le caractère durable des bénéficiaires d'une entreprise et sa pérennité. En tant qu'investisseurs fondamentaux à long terme, nous pensons que les entreprises qui s'intéressent aux problématiques environnementales et sociales et qui conservent un niveau de gouvernance élevé peuvent constituer d'excellents investissements à long terme.



#### 1 & 2 - QU'EXCLUONS-NOUS ?

Les secteurs qui n'ont pas d'approche durable à l'égard des valeurs qui comptent pour nos clients. Les valeurs qui enfreignent les normes ou qui adoptent des modèles économiques non durables au regard de notre analyse ESG interne

|                                       |  |                             |
|---------------------------------------|--|-----------------------------|
| <b>SECTEUR D'ACTIVITÉ<sup>3</sup></b> | Charbon thermique  | Armes                       |
|                                       | Pétrole & gaz  | Divertissement pour adultes |
|                                       | Services aux collectivités   | Jeux d'argent               |
|                                       |  | Tabac                       |
| <b>NORMES</b>                         | Entreprises ne se conformant pas au Pacte mondial des Nations Unies  |                             |
| <b>INTERNES</b>                       | Les entreprises les moins bien notées au regard de notre analyse ESG |                             |

Au total, nous avons exclu environ 216 titres, soit près de 22 % des valeurs présentes dans l'indice<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Source : J.P. Morgan Asset Management, au 30 novembre 2021. \*Des seuils s'appliquent - veuillez consulter le document de politique générale pour plus d'informations.

<sup>4</sup> Source : J.P. Morgan Asset Management, au 30 novembre 2021. Pour le fonds JPMorgan - Europe Sustainable Fund au 28 février 2020, % sur une base pondérée en fonction de la capitalisation boursière. ESG = Environnemental, social, gouvernance. Le fonds peut investir jusqu'à 5 % de ses actifs dans des entreprises qui seraient autrement exclues parce qu'elles sont actives dans l'extraction de pétrole et de gaz et la production d'électricité, si les gérants estiment qu'elles sont les meilleures de leur catégorie et qu'elles mènent la transition vers une économie bas carbone.



### 3 QUE RECHERCHONS-NOUS CHEZ UN LEADER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

S'agit-il d'une bonne entreprise ? Nous évaluons la qualité de l'entreprise en tenant compte de sa rentabilité, de la pérennité de ses bénéfices et de la rigueur dans l'allocation des capitaux.

Sa valorisation est-elle intéressante ? Nous examinons la valorisation d'une entreprise pour déterminer si ses perspectives ont été mal estimées par le marché.

Ses perspectives s'améliorent-elles ? Nous évaluons la croissance opérationnelle de l'entreprise et la manière dont elle est prise en compte dans les prévisions.



RÉSULTATS  
FINANCIERS



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



LEADERS  
ESG

Caractéristiques de style



### 3.6 A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

Nous surveillons en permanence les notations ESG et apportons des ajustements si nécessaire, par exemple lorsque nous trouvons une anomalie avec des données tierces ou lorsque notre vision d'une entreprise a évolué suite à un engagement.

Nous reconnaissons les principes universels sur les droits de l'homme et l'environnement, et par conséquent, nous appliquons à nos portefeuilles un filtrage basé sur les normes du Pacte mondial des Nations Unies (ONU), qui traite des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et la corruption. Les violations du Pacte mondial des Nations Unies sont identifiées via un fournisseur tiers.

Lorsque la violation des normes ne peut pas être corrigée rapidement ou lorsque l'entreprise n'a montré aucun signe de résolution du problème, nous excluons immédiatement cette entreprise. Là où c'est moins clair, nous suivons un processus d'engagement en trois étapes :

1. S'engager avec l'entreprise pour comprendre le point de vue de l'entreprise sur la violation et encourager les meilleures pratiques.
2. S'engager avec le fournisseur pour aborder les points soulevés par l'entreprise et améliorer notre compréhension de la violation.
3. Prendre une décision éclairée sur une éventuelle exclusion de titre.

## 4 Processus de gestion

### 4.1 Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Dans cette stratégie best-in-class, les considérations ESG sont au cœur de notre processus de sélection de titres. Lors de la sélection des actions, nous examinons quatre domaines clés qui englobent leur potentiel de performance, leurs références en matière de durabilité et les risques pertinents:

- 1 **Considérations de style:** nous recherchons des actions qui présentent des caractéristiques de valeur, de qualité et / ou de momentum attractifs
- 2 **Considérations ESG:** Notre approche de l'investissement durable signifie que nous recherchons des entreprises leaders ESG dans leur secteur. Plus précisément, nous cherchons à investir dans des actions qui répondent aux critères suivants :
  - Environnement: Réduire ou minimiser leur impact sur l'environnement et toutes les formes de capital naturel; encourager l'innovation pour gérer efficacement les ressources naturelles; cherchant activement à minimiser les émissions de carbone et les autres risques liés au climat.
  - Approche équitable: Soutenir les engagements internationaux en matière de droits humains; gérer efficacement le capital humain; promouvoir l'intégrité et conduire les affaires de manière responsable et éthique.
  - Gouvernance qui favorise la durabilité: Agir en tant que dirigeants responsables du capital et des actionnaires et faire preuve de transparence sur les questions de durabilité; intégrer la durabilité à tous les niveaux de gouvernance, de gestion et de stratégie; s'engager avec les parties prenantes pour promouvoir une approche durable tout au long de la chaîne de valeur.
- 3 **Considérations spécifiques au titre:** nous avons une approche disciplinée et systématique pour analyser les actions au sein de l'équipe. En particulier, nous examinons le flux de nouvelles de l'entreprise, vérifions l'exactitude et la pertinence de tout flux de données et rencontrons les entreprises pour clarifier notre point de vue sur des points spécifiques.
- 4 **Modèle d'alerte sur un titre (*Equity Failure Model*) :** notre équipe de recherche a développé un modèle d'alerte sur les défaillances pour alerter nos gérants des problèmes commerciaux potentiels. Il fournit un niveau supplémentaire de diligence couvrant les risques qui ne sont pas nécessairement pris en compte par d'autres systèmes en incorporant un large éventail de points tels que des mesures de qualité, des facteurs de comptabilité, des données à court terme, la volatilité pour nous aider à identifier les actions présentant un risque élevé de détresse financière.

### 4.2 Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Selon l'Agence internationale de l'énergie, le secteur de l'énergie est responsable des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre ; le pétrole et le gaz représentent 55 % de ces émissions<sup>6</sup>. Le secteur du pétrole et du gaz devrait donc montrer la voie à suivre en ce qui concerne l'objectif de l'Accord de Paris visant à limiter l'augmentation des températures moyennes mondiales de plus de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Par notre engagement auprès des compagnies pétrolières et gazières, nous avons œuvré à l'adoption d'objectifs de réduction du carbone, à la tarification interne du carbone, à la recherche et au développement en matière de captage et stockage du carbone et à l'investissement dans des énergies plus propres telles que l'énergie éolienne et solaire. Toutefois, nous avons de plus en plus le sentiment que l'engagement en faveur de ces initiatives est insuffisant dans

la mesure où les investissements s'avèrent trop modestes au regard des niveaux requis pour atteindre l'objectif de l'accord de Paris. Cela nous a incités à faire évoluer notre approche à l'égard du secteur du pétrole et du gaz en optant pour des engagements désormais plus musclés et en choisissant de ne pas détenir d'entreprises dont les efforts de transition n'ont pas été assez rapides.

## NOS ATTENTES

- Émissions de gaz à effet de serre : nous attendons des entreprises qu'elles publient leurs émissions de gaz à effet de serre et, pour les secteurs à fort impact, nous escomptons des objectifs de réduction du carbone et une analyse par scénarios conformes aux recommandations du groupe de travail sur la communication financière liée au climat (« Task Force on Climate-related Financial Disclosures », TCFD).
- Opportunités dans les technologies propres : pour les industries concernées, nous souhaitons des investissements dans les technologies qui contribuent à faire avancer la transition vers une économie bas carbone, par exemple dans les énergies renouvelables.
- Assurance du risque climatique : nous espérons des politiques sur l'exposition et la gestion des risques climatiques.

## EXCLUSIONS

Les compagnies d'électricité qui produisent plus de 10 % de leur électricité à partir du charbon et/ou plus de 30 % à partir du pétrole & du gaz conventionnels : le secteur de l'énergie est responsable des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre et la production d'électricité (en premier lieu à partir du charbon) représente 42 % de ces émissions. Nous attendons des compagnies d'électricité qu'elles jouent un rôle actif dans la réalisation de l'objectif de l'accord de Paris en réorientant leur production d'électricité vers des sources d'énergie plus propres.

## EXCLUSIONS - RISQUES CLIMATIQUES

- Les groupes d'électricité qui produisent plus de 10 % de leur électricité à partir du charbon et/ou plus de 30 % à partir du pétrole et du gaz conventionnels.
- Les entreprises qui génèrent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires à partir du pétrole et du gaz non conventionnels
- Les groupes pétroliers et gaziers qui génèrent moins de 40 % de leur chiffre d'affaires d'activités liées au gaz naturel ou aux énergies renouvelables
- Les entreprises qui génèrent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction du charbon thermique
- Les entreprises à l'origine de violations des principes liés à l'environnement du Pacte mondial des Nations Unies

### 4.3 Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?

En tant que fonds ESG best in class, nous ne détiendrons aucune action à moins que nous n'ayons recherché ses caractéristiques ESG et ne les considérons comme les meilleures de sa catégorie.

Notre recherche comprend à la fois nos propres connaissances fondamentales et l'application d'une pondération propriétaire à des données ESG tierces. Pour les petites entreprises où les données de tiers peuvent ne pas être, nous tirons parti du travail de notre équipe dédiée aux moyennes et petites capitalisations qui partage leurs idées sur notre plate-forme centralisée Spectrum™.

### 4.4 Le process d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Étant donné que les normes changent régulièrement, notre réflexion évolue et nous souhaitons développer notre approche en conséquence. L'année dernière, par exemple, nous avons relevé le seuil pour que les entreprises puissent être considérées comme durables dans le secteur pétrolier et gazier. Le secteur de l'énergie est une cible clé de nos efforts d'engagement car il est responsable des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le secteur devrait donc être au cœur de l'objectif de l'Accord Paris en vue de limiter les températures moyennes mondiales à moins de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Grâce à notre engagement avec les sociétés pétrolières et gazières, nous avons soutenu l'adoption d'objectifs de réduction du carbone, la tarification interne du carbone, la recherche et le développement dans la capture et le stockage du carbone ainsi que l'investissement dans des énergies plus propres telles que l'énergie éolienne et solaire. Cependant, nous avons de plus en plus estimé que l'engagement envers ces initiatives était insuffisant, avec des investissements inférieurs aux niveaux requis pour atteindre l'objectif de l'Accord Paris.

En février 2020, nous avons également enrichi notre méthodologie de notation propriétaire avec l'introduction d'une liste de contrôle ESG par le biais de 40 questions propriétaires. Ces données sont utilisées dans toutes nos équipes actions de JPM AM dans le monde.

Nos analystes de recherche complètent une liste de contrôles propriétaires pour environ 2, 000 entreprises, avec 12 des questions traitant spécifiquement des considérations environnementales, 12 sur le social et 16 sur la gouvernance.

Par exemple, nous incluons les éléments suivants:

#### ENVIRONNEMENT

- L'entreprise est-elle soumise aux réglementations visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre?
- L'entreprise a-t-elle des problèmes avec les émissions toxiques, la gestion des déchets ou d'autres dommages environnementaux?
- L'entreprise ne parvient-elle pas à gérer son utilisation des ressources en eau de manière responsable?

## SOCIAL

- L'entreprise a-t-elle des problèmes avec les relations de travail?
- L'entreprise a-t-elle eu des problèmes de confidentialité ou de sécurité des données?
- L'entreprise adopte-t-elle un comportement anticoncurrentiel et / ou traite-t-elle ses clients de manière injuste?

## GOUVERNANCE

- La direction n'admet-elle pas ses erreurs?
- L'entreprise a-t-elle changé ses principales méthodes comptables?
- Le propriétaire a-t-il des antécédents de mauvaise gouvernance ou d'abus d'actionnaires minoritaires?

### 4.5 Le fonds poursuit-il un but social

Non

### 4.6 Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?

Non

### 4.7 Instruments dérivés ?

Non

### 4.8 Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?

Non

## 5 Contrôles ESG

### 5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 4 du code ?

Nous avons mis en place des contrôles adéquats pour nous assurer que les Fonds ci-dessous, candidats à l'obtention du label français ISR, sont soumis à un contrôle périodique adéquat de deuxième niveau permettant de vérifier le respect des directives d'investissement, y compris les exclusions de durabilité.

Tout manquement à ces directives est porté à la connaissance de la Société de Gestion et à certains cadres dirigeants du groupe J.P. Morgan Asset Management. Toute violation fait l'objet le cas échéant de mesures correctives appropriées.

## 6 Mesures d'impact et reporting ESG

### 6.1 Comment est évaluée la qualité ESG du fonds ?

#### ENVIRONNEMENT

Les émissions de gaz à effet de serre: nous nous attendons à ce que les entreprises déclarent leurs émissions de gaz à effet de serre, et pour les secteurs à fort impact, nous attendons des objectifs de réduction des émissions de carbone et une analyse de scénarios alignés sur les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD).

Opportunités dans les technologies propres: pour les industries concernées, nous prévoyons des investissements dans des technologies qui contribuent à faire progresser la transition vers une économie sobre en carbone, par exemple les énergies renouvelables.

Assurer les risques climatiques: nous attendons des politiques sur l'exposition et la gestion des risques climatiques.

#### SOCIAL

Sécurité du produit: nous attendons des produits qu'ils soient certifiés, avec des examens fréquents et complets sur la sécurité des produits. Les entreprises doivent avoir des politiques et des procédures en place pour gérer les produits défectueux, y compris l'indemnisation des clients et/ou des communautés concernés.

Corruption et pratiques anticoncurrentielles: nous nous attendons à ce que les politiques sur la corruption et les politiques de dénonciation signalent les actes répréhensibles, y compris les pratiques anticoncurrentielles. Les employés doivent recevoir une formation adéquate sur le sujet.

Relations avec les communautés locales: le cas échéant, nous attendons des entreprises qu'elles obtiennent le consentement libre, préalable et éclairé des communautés locales et des peuples autochtones avant de mettre en place leurs opérations. Nous attendons également des politiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE) qui décrivent les efforts des entreprises pour avoir un impact positif sur les communautés qu'elles servent.

#### GOUVERNANCE

##### Conseil d'administration et rémunération:

- Nous encourageons la séparation entre les rôles de président et de directeur général
- Nous nous attendons à ce que les conseils d'administration soient majoritairement indépendants
- Nous attendons des conseils d'administration qu'ils soient diversifiés.
- Nous attendons des comités d'audit, de rémunération et de nomination indépendants
- Nous nous attendons à ce que la rémunération des dirigeants corresponde aux meilleurs intérêts des actionnaires
- Nous nous attendons à une divulgation adéquate de la rémunération des dirigeants



#### Comptabilité & transparence:

- Nous attendons des auditeurs qu'ils soient indépendants
- Les honoraires non liés à l'audit ne doivent généralement pas dépasser les honoraires d'audit

#### Structure de propriété / droits des actionnaires minoritaires:

- Nous nous opposons aux droits de vote inégaux
- Nous nous opposons généralement aux mesures anti-OPA
- Nous soutenons les programmes de rachat d'actions qui profitent à tous les actionnaires

#### Fiscalité:

- Nous attendons des entreprises qu'elles paient leur juste part d'impôts
- Stratégie de durabilité: nous nous attendons à ce que la durabilité soit discutée au niveau du conseil d'administration, avec des lignes hiérarchiques adéquates en place. Nous nous attendons également à ce que les objectifs de durabilité soient liés à la rémunération des dirigeants.

## 6.2 Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le/les fonds ?

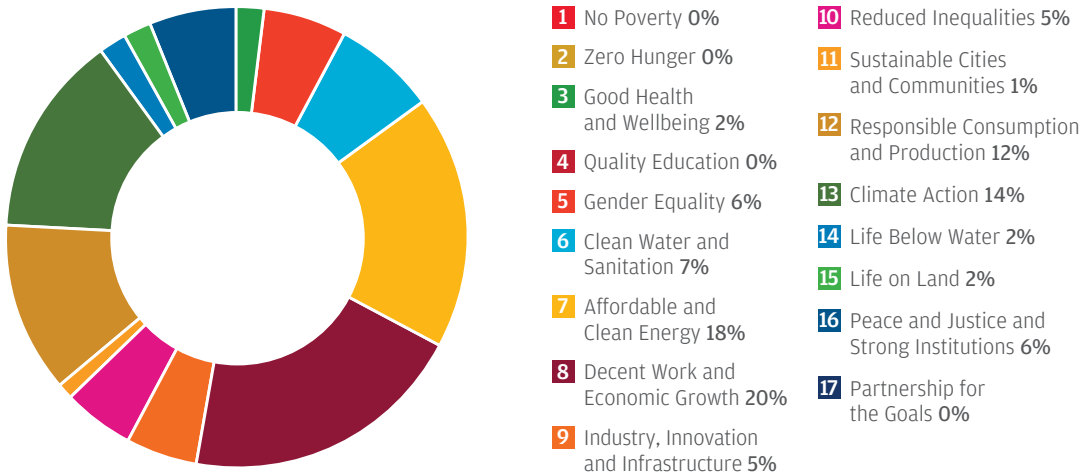
Au sein de ces sept piliers, nous évaluons les performances par rapport à des thèmes clés comme l'illustre le tableau 1 ci-dessous. Ce cadre de référence sert également de fondement à nos efforts de dialogue et nous avons établi un lien entre les piliers de durabilité et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD de l'ONU) comme le montre l'illustration 2.

Les ODD sont un ensemble de 17 objectifs de développement internationaux pour 2030 et ont été approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015. Ils sollicitent la contribution de toutes les parties prenantes, en appelant « toutes les entreprises à utiliser leur créativité et leur capacité d'innovation pour répondre aux défis du développement durable ».

Nous utilisons plusieurs mesures ESG dans la gestion du fonds. Dans le cadre du label ISR, nous publions quatre mesures spécifiques :

- **ENVIRONNEMENT** : Moyenne Pondérée de l'intensité carbone du fonds
- **GOUVERNANCE** : Femmes représentant 30 % des administrateurs dans le fonds (%)
- **SOCIAL** : Majorité du conseil d'administration indépendante dans le fonds (%)
- **DROITS DE L'HOMME** : Violation des normes en matière de droits de l'homme dans le fonds (%)

Objectifs de Développement Durables (ODD) des Nations Unies abordés dans les engagements du gestionnaire de portefeuille



Voici le dernier rapport publié :

|   | Environnement  | Social   | Gouvernance   | Droits de l'homme  |
|---|--|--|---|--|
| JPMorgan Funds - Europe Sustainable Equity Fund | Moyenne Pondérée de l'intensité carbone du fonds (tonnes de CO <sub>2</sub> e/ventes en USD m) | Femmes représentant 30 % des administrateurs dans le fonds (%) | Majorité du conseil d'administration indépendante dans le fonds (%) | Violation des normes en matière de droits de l'homme dans le fonds (%) |
|   | 53,9   | 83,3   | 90,7  | 0.0  |

Source : MSCI ESG - données au 31 mai 2021.

6.3 Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des principaux documents fournis aux investisseurs concernant l'approche ISR à l'œuvre dans le fonds :

- [Page sur le fonds](#)
- [Rapports ESG](#)
- [Factsheet interactive](#)

6.4 La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?

Dans le cadre de notre engagement visant à offrir à nos clients une performance d'investissement de qualité, nous attendons et encourageons les entreprises dans lesquelles nous investissons à appliquer des normes de gouvernance d'entreprise strictes et des pratiques commerciales de haute qualité. Nous analysons les structures d'actionariat et de vote des entreprises dans lesquelles nous investissons, ainsi que la constitution de leur Conseil d'administration, leurs fonctions de supervision et leur politique de rémunération. Ces analyses sont la base de nos activités de vote par procuration et d'engagement.

**Politique de vote et directives d'entreprise de J.P. Morgan Asset Management.**

## 7 Objectif d'investissement et principaux risques

### OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des Sociétés européennes à caractère durable ou dont les caractéristiques durables s'améliorent. Les Sociétés à caractère durable sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et environnementales (caractéristiques durables).

### RISQUES PRINCIPAUX

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif. Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** du Prospectus pour une description complète de chaque risque.

**Risques d'investissement** *Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment*

#### Techniques

Couverture de risque

#### Titres

Actions

Petites entreprises

**Autres risques liés** *Impact potentiel des risques susmentionnés*

Devise

Liquidité

Marché

**Résultat pour les Actionnaires** *Impact potentiel des risques susmentionnés*

**Perte** Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

# Construire des portefeuilles plus solides

Chez J.P. Morgan Asset Management, la collaboration avec nos clients pour construire des portefeuilles plus solides est au cœur de notre mission.

Nous sommes engagés à partager nos expertises, notre recherche et proposer nos solutions pour vous aider à prendre de meilleures décisions d'investissement. Quel que soit votre objectif financier, nous pourrons l'atteindre ensemble.



Ce document a été rédigé à des fins promotionnelles et les opinions qu'il contient ne constituent en aucun cas un conseil ou une recommandation en vue d'acheter ou de céder un quelconque investissement ou intérêt y afférent. Toute décision fondée sur la base des informations contenues dans ce document sera prise à l'entière discrétion du lecteur. Les analyses présentées dans ce document sont le fruit des recherches menées par J.P. Morgan Asset Management, qui a pu les utiliser à ses propres fins. Les résultats de ces recherches sont mis à disposition en tant qu'informations complémentaires et ne reflètent pas nécessairement les opinions de J.P.Morgan Asset Management. Sauf mention contraire, toutes les données chiffrées, prévisions, opinions, informations sur les tendances des marchés financiers ou techniques et stratégies d'investissement mentionnées dans le présent document sont celles de J.P. Morgan Asset Management à la date de publication du présent document. Elles sont réputées fiables à la date de rédaction. Elles peuvent être modifiées sans que vous n'en soyez avisé.

Il est à noter que la valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent évoluer en fonction des conditions de marché et des conventions fiscales et les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi. L'évolution des taux de change peut avoir un effet négatif sur la valeur, le prix ou les revenus d'un ou plusieurs produit(s) ou des investissements étrangers sous-jacents. La performance et les rendements passés ne préjugent pas forcément des résultats présents ou futurs. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Aucune certitude n'existe quant à la réalisation des prévisions. Bien que l'intention soit d'atteindre les objectifs d'investissement du ou des produit(s) choisi(s), il ne peut être garanti que ces objectifs seront effectivement atteints.

J.P. Morgan Asset Management est le nom commercial de la division de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co. et son réseau mondial d'affiliés. Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et les données que vous communiquerez ponctuellement seront collectées, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management dans le respect de la Politique de confidentialité. La Politique de confidentialité est disponible sur le site <http://www.jpmorgan.com/pages/privacy>.

Certains produits peuvent être interdits dans votre juridiction ou leur commercialisation soumise à restrictions. Il est dès lors de la responsabilité de chaque lecteur d'observer scrupuleusement les lois et réglementations de la juridiction concernée. Avant toute décision d'investissement, il incombe aux investisseurs de s'informer des conséquences potentielles d'un investissement dans le ou les produit(s) concerné(s) sur le plan juridique, réglementaire et fiscal. Les actions ou autres intérêts ne peuvent être, directement ou indirectement, offerts à ou achetés par un ressortissant américain. Toutes les transactions doivent être fondées sur le document d'information clé (KIID) pour l'investisseur et le plus récent prospectus complet.

Une copie du prospectus, du document d'information clé pour l'investisseur et des derniers rapports périodiques des SICAVs de droit luxembourgeois sont disponibles gratuitement auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. - Succursale de Paris - 14 place Vendôme, 75001 Paris. Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris : n° 492 956 693.

Publié par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. - Succursale de Paris - 14 place Vendôme, 75001 Paris. Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris : n° 492 956 693.

Copyright 2021 JPMorgan Chase & Co. Tous droits réservés.

LV-JPM53221 | 07/21